

## Établissements du groupe KORIAN :

### Lettre ouverte à Madame la Ministre des Solidarités et de la Santé (Et ARS)

La Fédération SUD Santé Sociaux adresse cette lettre ouverte à Madame la Ministre des Solidarités et de la Santé ainsi qu'à toutes les Agences Régionales de Santé dont relèvent les établissements Korian, pour interpeller les tutelles sur leur rôle et surtout leurs responsabilités quant au financement de la dépendance.

Alors que les moyens, et particulièrement les moyens humains, sont très insuffisants dans un grand nombre d'établissements Korian,

Alors que très régulièrement des titulaires absent-es de leur poste (pour cause de maladie, AT, CP, formation, etc.) ne sont pas remplacé-es et que les turn-over laissent des trous de plusieurs mois dans les effectifs avant d'être de nouveau pourvus,

Alors que la dépendance ne cesse d'augmenter mais que l'évaluation du niveau de dépendance (GMP) dont dépend la dotation en personnel n'est souvent pas remise à jour avant le renouvellement des conventions (soit plusieurs années après la mesure fiable du niveau de dépendance),

Alors qu'en conséquence, les organisations de service en mode dégradé deviennent de plus en plus la norme, drainant leur lot de glissement de tâches, de responsabilités, et déshabillant fréquemment une unité ou un service pour en habiller d'autres,

Alors que les négociations de CPOM prévoient encore plus de permissivité, induisent des dérives dangereuses pour la qualité des soins, du service et des conditions de travail,

Alors que les financements publics de la dépendance privilégient le profit au détriment de la qualité des prises en charge.

La Fédération SUD Santé Sociaux demande au Ministère des Solidarités et de la Santé, ainsi qu'aux ARS, de ne pas se rendre complices de cette gestion ultra libérale, qui nuit à la qualité de prise en charge, en faisant interdire toute suppression d'effectif au sein du groupe Korian dont les bénéfices, en partie issus de financements publics, lui permettent d'assurer des moyens en effectifs et matériels suffisants et pérennes.

Paris, le 6 juillet 2017

Contact : Olivier Augé : 06 83 05 37 66

